

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Correspondant : M. Michel CHARTIER, Président, Domaine de Rentilly - 1 rue de l'Etang - CS 20069 Bussy St Martin, 77603 Marne la vallée cedex 3, tél. : 01 60 35 43 50, télécopieur : 01 60 35 43 63, courriel : accueil@marneetgondoire.fr, adresse internet : <http://marches-securises.fr>

Objet du marché : ENTRETIEN ET INSTALLATION DES EXTINCTEURS ET SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE

Catégorie de services

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché a pour objet l'entretien et l'installation d'extincteurs et des systèmes de sécurité incendie et désenfumage des bâtiments de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (Domaine de Rentilly à Bussy-Saint-Martin, Moulin Russon à Bussy-Saint-Georges, Pôle Musique à Lagny-sur-Marne).
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Marché à bons de commande sans minimal annuel et montant maximal annuel 30 000 euro(s) H.T.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
Budget principal - Délai global de paiement 30 jours

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Entreprise seule ou groupement d'entreprises conjointes ou solidaires.

Le mandataire du groupement d'entreprise devra être solidaire de chacun des membres du groupement, lors de la remise de son offre et pour l'exécution du marché.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Analyse du mémoire technique, management du contrat, traçabilité des interventions, programmation des interventions préventives (50 %)
- Prix (40 %)
- Délais d'intervention (interventions urgentes, réparations) (10 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 24 mai 2013 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2013-01-03

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 avril 2013

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Correspondant : Mme Adam Michelle , Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, Domaine de rentilly - 1 rue de l'étang CS 20069 Bussy St Martin, 77603 Marne la vallée cedex 3, tél. : 01 60 35 43 54, télécopieur : 01 60 35 43 63, courriel : michelle.adam@marneetgondoire.fr, adresse internet : <http://marches-securises.fr>